

# GRAND PRIX DE LA PREE LA ROCHELLE

Samedi 26 & Dimanche 27 Septembre 2026  
La Richardière -17137 Marsilly - Tél : 05 46 01 24 42

Mail : sportif.aslapree@gmail.com

## REGLEMENT 2026

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés FFGOLF en 2026 ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve
- Être à jour de ses droits d'engagements à tous les Grands Prix antérieurs
- Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.
- Pour les joueurs non licenciés en France :
  - le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription ou le joueur doit attester avoir répondu à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf
  - justifier son index par une attestation transmise par une fédération reconnue.
- **Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-5**

### FORMULE DE JEU & CHAMP DES JOUEURS

Stroke-play 36 trous, 18 trous par jour

- 1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 11,4 - repères de départ : blanc
- 1 série Dames : index inférieur ou égal à 14.4 - repères de départ : bleu

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à 102, y compris 12 wild cards.

Soit 69 messieurs et minimum 33 dames. Si le quota dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

#### **Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

1. les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames,
2. le classement au Mérite National Amateur,
3. l'index,
4. la date d'arrivée de l'inscription.

La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses retenus par le classement mondial ou par le classement au Mérite National Amateur.

Dans tous les cas, le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index.

Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

**Liste d'attente** : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions le **12 Septembre 2026** ; s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

## 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

**LISTE DES INSCRITS** : la liste des inscrits sera publiée le **17 septembre 2026** sur le site de l'AS Golf de La Prée La Rochelle

**RECONNAISSANCE** : journée de reconnaissance officielle le **25 Septembre 2026** sur réservation à l'accueil du Golf 05 46 01 24 42

Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées

**TIRAGE DES DEPARTS** : La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48 Heures avant le début de l'épreuve et au plus tard à midi la veille du 1<sup>er</sup> tour.

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats

**REMISE DES PRIX** : les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés

En cas d'égalité pour le 1er prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous du tour 2.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

## 3. ENGAGEMENTS

**5 Août 2026** : ouverture des inscriptions sur le site de l'AS Golf de la Prée La Rochelle

Les inscriptions et règlements se feront exclusivement via le site de l'Association Sportive du Golf de La Prée

[ACCUEIL | asgolflarochelle](#)

	EXTERIEUR	MEMBRE LA PREE
- Adultes :	90 euros	45 euros
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) :	65 euros	35 euros
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après) :	50 euros	25 euros
- Pro :	35 euros	35 euros

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

## 4. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve après accord de la direction sportive de la ffgolf.

Sa composition sera affichée au Tableau Officiel